



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-40630>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-40630**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : APHP Sorbonne Université

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26750045201928

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : APHPSU26-016

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Cellule des marchés

**Adresse mail du contact** : secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 142176090

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : DC1, DC2 et références similaires

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/05/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Jugement des offres : Critère 1 : Qualité technique de l'offre, noté sur 55 points  
1 : Note méthodologique d'exécution des travaux et notamment organisation du chantier vis-à-vis des contraintes imposées par le maintien permanent de l'activité, la coactivité, qualité de l'organisation vis-à-vis de tous les corps d'état (15 pts) 2 : Dispositions prises pour assurer le suivi permanent des installations, lors des basculements sur la nouvelle installation et pendant toute la durée de l'opération afin de respecter la continuité de service (10 pts) 3 : Liste des dispositions prises pour protéger les équipements existants pendant toute la durée des travaux et durant les livraisons des matériels (5 pts) 4 : Mémoire indiquant les moyens et la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales liées au travail en site recevant du public (5 pts) 5 : Liste nominative des personnels de l'entreprise qui sont appelés à travailler sur le site avec qualifications et habilitations justifiant de leur capacité à réaliser les travaux du cahier des charges ainsi que les précisions sur l'organisation et la description de leur rôle dans cette opération (5 pts) 6 : Un dossier technique comprenant la documentation précise et détaillée pour chaque matériel et appareil (15 pts) Critère 2 : Le prix, noté sur 40 1 : au regard du prix global et forfaitaire de l'acte d'engagement (30 pts) 2 : Cohérence des quantités chiffrées dans le DPGF (10 pts) Critère 3 : Politique environnementale noté sur 5 Moyens mis en œuvre pour réaliser un chantier à faible impact environnemental . Mémoire indiquant les moyens et la méthodologie de mise en œuvre des dispositifs de protection dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales liées au travail en site recevant du public (5 pts) Note éliminatoire Note critère 1 < 50% ; si la note obtenue au critère 1 est inférieure à 27,50 points, elle sera déclarée « non conforme »

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Migration des systèmes de sécurité incendie des blocs 1, 2, 4, 6, 9, 11 - Site Tenon du groupe hospitalo-universitaire APHP Sorbonne Université

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45343000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Migration des systèmes de sécurité incendie des blocs 1, 2, 4, 6, 9, 11 - Site Tenon du groupe hospitalo-universitaire APHP Sorbonne Université

**Lieu principal d'exécution du marché :** 75020

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La réalisation effective de la visite conditionne la validité de l'offre. Date limite des visites : 15/05/2026 à 12H00. Modalités (cf Règlement de la consultation) Date limite des questions : 18/05/2026 à 12h00

**Autres informations complémentaires :** Modalités essentielles de financement et de paiement L'exécution du marché sera financée par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 « prix et règlement » du cahier des clauses administratives générales – Travaux. En application de l'article R.2192-11 1° du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Tranches optionnelles Le marché comporte 1 tranche ferme et 6 tranches optionnelles. Négociations : Le Maître d'ouvrage prévoit la possibilité de négocier avec les candidats. Les négociations porteront notamment sur les points suivants : - un

échange sur les moyens d'améliorer la qualité des offres en faisant évoluer les Cahiers des Clauses Particulières initiaux et/ou l'annexe financière de l'Acte d'engagement tout en respectant l'égalité des candidats. - L'effort tarifaire demandé au candidat pour se mettre en conformité avec le budget de la personne publique.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2026**